

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 septembre 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 313 047** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **28 301** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 septembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 21,69% de l'actif au 30 Septembre 2020. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 28 octobre 2020
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2020 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 028 278,747	1 303 538,894	1 248 581,672
	a- Actions et droits rattachés		1 028 278,747	1 303 538,894	1 248 581,672
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	284 768,280	338 631,481	320 663,768
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		284 768,280	338 631,481	320 663,768
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			1 313 047,027	1 642 170,375	1 569 245,440
<u>PASSIF</u>					
PA 1	Opérateurs créateurs	3.3	14 952,963	16 428,554	5 502,235
PA 2	Autres créateurs divers	3.4	23 285,466	14 173,463	19 837,967
ACTIF NET			<u>1 274 808,598</u>	<u>1 611 568,358</u>	<u>1 543 905,238</u>
CP 1	Capital	3.5	1 303 527,823	1 591 741,380	1 537 737,299
CP 2	Sommes capitalisables	3.6	-28 719,225	19 826,978	6 167,939
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		-28 719,225	19 826,978	6 167,939
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 313 047,027	1 642 170,375	1 569 245,440

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/09/2020 en (DT)

		Libellé	Note	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>PR 1</u>		Revenus du portefeuille-titres	3.1	8 681,250	8 681,250	27 542,980	63 892,540	63 892,540
		Dividendes		8 681,250	8 681,250	27 542,980	63 892,540	63 892,540
<u>PR 2</u>		Revenus des placements monétaires	3.2	0,000	0,000	0,000	817,591	817,591
		Total des revenus des placements		8 681,250	8 681,250	27 542,980	64 710,131	64 710,131
<u>CH 1</u>		Charges de gestion des placements	3.7	-4 423,258	-13 707,689	-6 266,286	-20 941,260	-26 443,495
		Revenu net des placements		4 257,992	-5 026,439	21 276,694	43 768,871	38 266,636
<u>CH 2</u>		Autres charges	3.8	-8 397,397	-24 639,051	-8 566,986	-25 164,674	-33 021,557
		Résultat d'exploitation		-4 139,405	-29 665,490	12 709,708	18 604,197	5 245,079
<u>PR 4</u>		Régularisation du résultat d'exploitation		190,036	946,265	-1 868,717	1 222,781	922,860
		Sommes capitalisables de la période		-3 949,369	-28 719,225	10 840,991	19 826,978	6 167,939
<u>PR 4</u>		Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-190,036	-946,265	1 868,717	-1 222,781	-922,860
		Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		57 424,846	-89 734,152	-24 607,367	-172 482,705	-190 623,160
		Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-24 876,348	-29 982,703	-22 320,776	-34 308,336	-33 904,523
		Frais de négociation de titres		-107,750	-601,484	-286,046	-1 930,780	-2 059,230
		Résultat net de la période		28 301,343	-149 983,829	-34 504,481	-190 117,624	-221 341,834

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/09/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>28 301,343</u>	<u>-149 983,829</u>	<u>-34 504,481</u>	<u>-190 117,624</u>	<u>-221 341,834</u>
a- Résultat d'exploitation	-4 139,405	-29 665,490	12 709,708	18 604,197	5 245,079
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	57 424,846	-89 734,152	-24 607,367	-172 482,705	-190 623,160
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-24 876,348	-29 982,703	-22 320,776	-34 308,336	-33 904,523
d- Frais de négociation de titre	-107,750	-601,484	-286,046	-1 930,780	-2 059,230
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-8 866,227</u>	<u>-119 112,811</u>	<u>-146 290,733</u>	<u>-850 445,279</u>	<u>-886 884,189</u>
a- Souscriptions	818,180	818,180	0,000	199 264,800	199 264,800
- Capital	1 000,000	1 000,000	0,000	203 000,000	203 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	2 003,010	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	-181,820	-181,820	-2 003,010	-3 735,200	-3 735,200
b- Rachats	9 684,407	119 930,991	146 290,733	1 049 710,079	1 086 148,989
- Capital	11 700,000	138 200,000	152 900,000	1 078 400,000	1 117 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	15 629,596	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-2 015,593	-18 269,009	-22 238,863	-28 689,921	-31 451,011
VARIATION DE L'ACTIF NET	19 435,116	-269 096,640	-180 795,214	-1 040 562,903	-1 108 226,023
<u>AN4-Actif Net</u>					
a- En début de période	1 255 373,482	1 543 905,238	1 792 363,572	2 652 131,261	2 652 131,261
b- En fin de période	1 274 808,598	1 274 808,598	1 611 568,358	1 611 568,358	1 543 905,238
<u>AN5-Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	15 216	16 481	18 402	25 627	25 627
b- En fin de période	15 109	15 109	16 873	16 873	16 481
VALEUR LIQUIDATIVE	84,374	84,374	95,511	95,511	93,677
<u>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	9,02%	-13,27%	-7,69%	-10,31%	-9,48%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-09-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2020 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2020	% l'Actif
Actions		1 254 513,375	1 028 278,747	78,31%
ARTES (*)	8 000	49 730,019	31 808,000	2,42%
ATL	35 000	108 195,745	57 505,000	4,38%
ATTIJARI BANK	4 000	190 817,040	102 168,000	7,78%
BIAT	1 155	133 855,202	108 777,900	8,28%
CARTHAGE CEMENT	34 135	93 778,063	50 895,285	3,88%
OTH	9 172	153 365,495	110 027,312	8,38%
SAH	5 000	52 469,352	63 495,000	4,84%
SFBT	6 500	68 716,415	122 395,000	9,32%
SOMOCER	40 000	52 570,000	40 560,000	3,09%
SOTIPAPIER	5 000	36 850,000	23 200,000	1,77%
SOTUVER	11 500	53 368,762	95 657,000	7,29%
TELNET	6 500	52 028,183	55 009,500	4,19%
TPR	20 000	83 086,855	71 900,000	5,48%
UIB	5 750	125 682,244	94 880,750	7,23%
Total		1 254 513,375	1 028 278,747	78,31%

(*) la cession de 1000 actions ARTES, d'une valeur de 6 216 dinars, réalisée le 29 septembre 2020

n'a pas été comptabilisée à cette date. Cette cession a été comptabilisée le 07 octobre 2020.

Cette omission n'a pas d'impact sur la valeur liquidative affichée à cette date. Toutefois, elle a un impact sur le ratio relatif aux liquidités et quasi-liquidités qui passera de 21,69 % à 21,98%.

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Revenus des Actions	8 681,250	8 681,250	27 542,980	63 892,540	63 892,540
TOTAL	8 681,250	8 681,250	27 542,980	63 892,540	63 892,540

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à 284 768,280DT et s'analyse comme suit :

	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019	% de l'Actif
Disponibilités	284 768,280	338 631,481	320 663,768	21,69%
Total	284 768,280	338 631,481	320 663,768	21,69%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	817,591	817,591
TOTAL	0,000	0,000	0,000	817,591	817,591

3.3 –Opérateurs créateurs :

	Libelle	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créateurs	14 952,963	16 428,554	5 502,235
	Frais de gestionnaire	1 263,786	1 790,367	1 572,067
	Frais de dépositaire	1 372,148	1 495,815	393,015
	Frais de distributeurs	12 317,029	13 142,372	3 537,153

3.4 – Autres créateurs divers:

	Libelle	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
PA 2	Autres créateurs divers	23 285,466	14 173,463	19 837,967
	Etat, retenue à la source	0,000	0,000	2 193,441
	Redevance CMF	104,973	142,537	130,178
	Charges à payer sur l'exercice encours	23 180,493	14 030,926	17 514,348

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2019	
* Montant en nominal	1 648 100
* Nombre de titres	16 481
* Nombre d'actionnaires	90
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	1 000
* Nombre de titres émis	10
Rachats effectués	
* Montant en nominal	138 200
* Nombre de titres rachetés	1 382
Capital au 30/09/2020	
* Montant en nominal	1 510 900
* Nombre de titres	15 109
* Nombre d'actionnaires	68

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/09/2020 s'élève à – 269 096,640 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/09/2020 est de 15 109 contre 16 481 au 31/12/2019.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2019	<u>1 537 737,299</u>	<u>1 537 737,299</u>
Souscriptions de la période	<u>1 000,000</u>	<u>1 000,000</u>
Rachats de la période	<u>-138 200,000</u>	<u>-138 200,000</u>
Autres mouvements	<u>-97 009,476</u>	<u>-125 728,701</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-89 734,152	-89 734,152
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-29 982,703	-29 982,703
- Frais de négociation de titres	-601,484	-601,484
- Régularisation des sommes capitalisables	17 345,357	17 345,357
- Résultat de l'exercice antérieur	6 167,939	6 167,939
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	-204,433	-204,433
- Sommes capitalisables	-28 719,225	
Montant fin de période au 30/09/2020	<u>1 303 527,823</u>	<u>1 274 808,598</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/09/2020 s'élèvent à -28 719,225DT contre 6 167,939DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	-29 665,490	18 604,197	5 245,079
Régularisation du résultat d'exploitation	946,265	1 222,781	922,860
Total	-28 719,225	19 826,978	6 167,939

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 1 Charges de gestion des placements	4 423,258	13 707,689	6 266,286	20 941,260	26 443,495
Rémunération du gestionnaire	1 263,788	3 916,485	1 790,367	5 983,219	7 555,286
Rémunération du dépositaire	315,951	979,133	447,595	1 495,815	1 888,830
Rémunération des distributeurs	2 843,519	8 812,071	4 028,324	13 462,226	16 999,379

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 2 Autres charges	8 397,397	24 639,051	8 566,986	25 164,674	33 021,557
Redevance CMF	315,951	979,133	447,595	1 495,815	1 888,830
Services bancaires et assimilés	206,614	206,614	655,523	1 520,642	1 520,642
Abonnement des charges budgétisées	7 874,832	23 453,304	7 463,868	22 148,217	29 612,085

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	7 874,832	23 453,304	7 463,868	22 148,217	29 612,085
Taxes	70,224	209,146	302,137	896,559	1 198,697
Frais bancaires	28,256	84,154	30,531	90,598	121,130
Publication BO CMF	378,557	1 127,442	303,524	900,676	1 204,200
Honoraires CAC	1 704,564	5 076,636	1 709,284	5 072,115	6 781,400
Frais AGO et publications	2 078,415	6 190,062	1 493,644	4 432,227	5 925,871
Jetons de Présence	3 016,394	8 983,607	3 024,658	8 975,343	12 000,000
Alpha mena	598,402	1 782,198	600,042	1 780,559	2 380,600
Autres	0,020	0,059	0,047	0,140	0,187

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution repartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.